CONSULTATION PUBLIQUE

POUR OFFRE

CONCERNANT

DES EQUIPEMENTS

INDIVIDUELS DE PROTECTION

ET VETEMENTS DE TRAVAIL



BESOINS
CAHIER DES CLAUSES
CONSULTATION

PIECE UNIQUE

REPONSE AVANT LE 20/02/18, A 12 H00

CONSULTATION

MARCHE DE FOURNITURE

I. SOMMAIRE

I. SOMMAIRE	
II. contexte des besoins	
III. clauses administratives	
IV. Réglement de la consultation	
V. SPECIFICATIONS TECHNIQUES	
VI. Tableau des besoins collectifs à completer dans le cadre de l'offre	
VII. fiches individuelles pour informations	

II. CONTEXTE DES BESOINS

II.1. OBJET ET CONTEXTE:

Le SIVOM de la Rive Gauche du Cher est un Syndicat d'eau potable. La présente consultation concerne l'achat de vêtements et d'équipements d'hygiène et de sécurité, en particulier d'équipements individuels Les couleurs dominantes seront l'orange et le bleu. Les tenues de couleur jaune sont à éviter.

L'activité du SIVOM se résume :

- Par des travaux de réseaux, d'enrobés type VRD, travail en tranchée, travail sur pelles,
- Par des relèves de compteurs d'eau,
- Par un travail de maintenance des ouvrages enterrés.

III. CLAUSES ADMINISTRATIVES

III.1. ADMINISTRATIF

Le CCAG fourniture, arrêté du 19 jancier 2009, est la référence. Les prix sont fermes et définitifs, non révisables, ni actualisables.

Les facturations s'effectuent au fur et à mesure des commandes passées, suite à livraison.

Les commandes sont passées par souscription du devis ou encore émission de bons de commande. Devis et bons de commande doivent être signés du Directeur (Olivier JULIEN en 2018), et/ou du Président (Serge LAURENT en 2018) à l'exclusion de toute autre personne. Les produits issus d'une commande non conformes seront repris par le titulaire, à ses frais.

Elles sont réglées par mandat administratif suivant les délais en vigueur dans les marchés publics.

En dérogation au CCAG, les pénalités de retard dans la livraison de tout ou partie des vêtements et équipements sera de 2% par jour de retard du montant commandé en € HT / jour de retard calendaire de livraison au regard des dispositions prévues dans l'offre.

III.2. FORME DU MARCHE

Le marché correspondant à la présente consultation est un **accord cadre** destiné à fixer toutes les stipulations contractuelles.

Il est valable pendant l'année 2018 (année civile) mais pourra être reconduit 3 années supplémentaires par décision expresse de l'acheteur public (2019, 2020, 2021), et sur accord du titulaire concernant le maintien des produits et prix aux conditions initiales.

En cas de modification conséquente des conditions initiales du marché, il ne pourra être maintenu et des nouvelles mises en concurrence seront nécessaires.

Ce marché correspond à un **minimum garantie de 6 000 € en 2018**, probablement sous la forme d'une première commande en début 2018 (dont les quantités sont stipulées dans la présente consultation) et d'une seconde fin 2018. Il correspond à un maximum de **40 000 €** sur l'ensemble de la période envisageable de 2018 à 2021. Il est toutefois rapeler les réserves exprimées au second alinéa du présent chapitre.

IV. REGLEMENT DE LA CONSULTATION

IV.1. REGLEMENT:

La consultation s'inscrit dans le cadre d'une **procédure adaptée** (article 27 du décret 2016-360) qui procède d'une consultation directe pour offre.

L'offre du fournisseur devra comprendre à minima :

- L'acte d'engagement complété, précisant en particulier les délais,
- Une offre de prix détaillée et signée valant engagement du fournisseur,
 - Valable également sur les quantités correspondant à la première commande exposée dans le présent détail des prix,
 - Et qui sera également valable aux prochaines commandes
- Un chiffrage de l'option destinée au marquage des vêtements, en précisant la technique proposée,
- Chiffrage du marquage des noms des agents et précision de la solution retenue (marqueur fourni, étiquetage...),
- Les délais de mise à disposition à partir de la date de la commande acceptée par le SIVOM.
- Tout détails et précisions utiles permettant d'attester de la qualité des produits proposés, du confort de port, et surtout de la conformité aux exigences de spécifications normées, y compris fiche technique, fiche ou données d'entretien.
- L'origine et la provenance de chaque produit proposé.

Des échantillons pourront être proposés par le fournisseur dans le cadre de son offre afin de permettre une meilleure appréciation. Toutefois les représentants du SIVOM se laissent la possibilité de solliciter une visite de l'établissement pour vérification du matériel proposé, ainsi que toute demande visant à préciser la nature exacte de l'offre.

La mise à disposition d'un magasin d'essai correspond à une plue value technique de l'offre proposée.

Le choix du SIVOM sera fondé sur :

- Le prix des fournitures, représentant une pondération de 45%, la notation étant attribuée par proportionnalité directe à la différence de prix avec l'offre la moins chère :
 - Note prix obtenue sur 9 points = (9-(prix de l'offre prix moins chère)/(prix moins chère))
- La qualité du matériel et des équipements : 40%, noté sur 8 points (dont 6 points correspondent aux Réponse aux normes, qualité, confort, esthétique, adaptations techniques au travail réalisé), et 2 points à l'organisation préalable d'un essai présentation et d'essayage auprès des agents utilisateurs sur notre site technique d'Huriel ;
- Le délai de mise à disposition : 15%
 - Note délai obtenue sur 3 points : (3-(délais de l'offre délais le plus court)/(délais le plus court))

L'ensemble aboutie à une note sur 20.

Le matériel ne répondant pas aux exigences techniques minimales sera rejeté et l'offre ne pourra être retenue.

Date limite de la remise des offres : 20/02/18 L'offre doit être envoyée à l'adresse suivante avant la date indiquée avant 12 h, cachet de la poste, à :

Monsieur le Président du SIVOM Rive Gauche du Cher 4 rue du Moulins de Lyon 03380 HURIEL

Avec inscription : Offre pour les EPI

Pour toutes demandes de précisions ou renseignements techniques : Mr le Directeur, 04.70.28.62.14 / Madame le Chef d'exploitation, 04 70 28 61 38

V. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

V.1. MARQUAGE DES VETEMENTS: OPTION A CHIFFRER

Le Logo du SIVOM doit être marqué sur certains vêtements, de préférence en couleur. C'est le cas pour les combinaisons, parkas, blousons, gilets, polos, tee schirt et sweats. Un marquage sur la poitrine (sur la pochette si existante) est l'emplacement privilégié. La technique utilisée est une technique garantissant la bonne tenue dans le temps du marquage. Ce marquage est garantie deux années d'utilisation sous un lavage de une fois par semaine.

Les marquages de ce type sont à prévoir (Cf annexes).

Cette option doit être chiffrée mais ne sera pas obligatoirement retenue en fonction des coûts. L'entreprise doit toutefois bien préciser dans son offre les techniques utilisées.



V.2. MARQUAGE DES VETEMENTS: Nom des agents

En outre, afin de faire face au nécessaire nettoyage des vêtements, il est demandé de porter le Nom de chaque agent de manière discrète sur le vêtement de sorte à assurer une bonne redistribution suite au nettoyage.

- -Un marquage avec un marqueur est une des options possibles (marqueur indélébile à fournir),
- -Etiquetage...

La proposition de plusieurs variantes est possible pour un même fournisseur

V.3. SPECIFICATIONS TECHNIQUES:

La consultation s'inscrit dans une **procédure adaptée** qui procède d'une consultation directe pour offre.

Les vêtements attendus répondent à des besoins d'EPI (équipement de protection) et doivent donc répondre aux normes. L'offre de prix qui sera remise s'entend frais de ports et frais administratifs inclus. Il peut être fait mention de références, modèle ou de marques qui correspondent aux dernières commandes passées mais en aucun cas à une obligation. Le fournisseur peut donc proposer le produit qu'il souhaite, dans la limite des spécifications et avec la référence d'un produit antérieur jugé valable.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive mais donne un aperçu des attentes :

Pantalon Orange:

Vêtement haute visibilité classe II, répondant la norme EN 471 AN A1

Gamme haute visibilité. Couleur orange / bleu de préférence.

Tissu Coton/ Polyester, grammage à préciser dans l'offre (mini 300 g/m2)

Braguette fermeture éclair glissière de préférence.

Minimum 1 poche cuisse à soufflet + 1 poche arrière plaquée.

Blouson Orange:

Vêtement haute visibilité classe II, répondant la norme EN 471 AN A1

Gamme haute visibilité. Couleur orange / bleu de préférence.

Minimum une poche poitrine extérieure fermée par glissière + 1 poche interne,

Devant fermé par fermeture glissière,

Poignet avec soufflet,

Bande retro devant derrière.

Tissu à préciser.

Combinaison double zip:

Vêtement haute visibilité classe II, répondant la norme EN 471 AN A1

Gamme haute visibilité. Couleur orange / bleu de préférence.

Devant fermé 2 fermetures glissières

Minimum 1 poche poitrine fermée par glissière (2 si possible)

Bande retro avant arrière/ bas haut,

Elastique taille ou côté.

Tissu à préciser.

Veste Orange:

Vêtement haute visibilité classe II, répondant la norme EN 471 AN A1

Gamme haute visibilité. Couleur orange / bleu de préférence.

Poignet fermé,

Double bande réfléchissante,

Tissu à préciser

Gilet matelassé:

EN 340

Isolation externe / isolation interne

Fermeture glissière

Serrage bas

Pas de protège rein,

Emmanchure piquée

1 poche haute au minimum (portable)

1 poche intérieure au minimum

Pantalon Jean:

4 poches minimum

Couleur jean bleu (classique)

Fermeture ceinture bouton

5 Passants ceinture

Polo Orange HV:

Vêtement haute visibilité classe II, répondant la norme EN 471 AN A1

Gamme haute visibilité. Couleur orange / bleu de préférence.

Bande autoréflechissante

Manche courte

Nature du col et ouverture col à préciser dans l'offre

Nature du tissu préciser

Parka 4 en 1:

Vêtement haute visibilité classe II, répondant la norme EN 471 AN A1

Gamme haute visibilité. Couleur orange / bleu de préférence.

Enduit imperméable

Intérieur veste polaire

Capuche intégrée dans col,

Bande autoréflechissante

2 poches extérieures au minimum + 2 poches intérieures

Fermeture glissière et/ou bouton pression

Blouson 4 en 1:

Vêtement haute visibilité classe II, répondant la norme EN 471 AN A1

Gamme haute visibilité. Couleur orange / bleu de préférence.

Enduit imperméable

Intérieur veste polaire

Bande autoréflechissante

2 poches extérieures au minimum + 1 poche intérieure

Fermeture glissière et/ou bouton pression

Chaussure sécurité basse:

EN 20345, classe S3 minimum, insert et embout

Antiperforation + antidérapant obligatoire

Antistatique + absorption des chocs

Résistance huile et hydrocarbures

Chaussure sécurité haute:

EN 20345, classe S3 minimum, insert et embout non métallique

Antiperforation + antidérapant obligatoire

Antistatique + absorption des chocs

Résistance huile et hydrocarbures

Bottes sécurité:

EN 20345, classe F5 minimum, insert et embout, imperméable

Antiperforation + antidérapant obligatoire

Matière plastique, nitrile ou équivalent

Antistatique + absorption des chocs

Résistance huile et hydrocarbures

Gant:

EN 388, mini 3-2-2-3

Gant hydrofuge respirant avec protège artère*

*Fermeture poignet indispensable afin d'éviter le dépôt de terre durant les travaux

EN374-2, mini 2-2-2-3

type gants PVC ou nitrile, neoprène pour travail étanche en assainissement, longueur environ 360mm

Bottes fourrées:

EN 345-1, classe, imperméable

- poids à préciser

Vêtement pluie veste et pantalon:

Vêtement haute visibilité classe II, répondant la norme EN 471

Fermeture à glissière sous bouton pression

Capuche

Fermeture taille bouton

Pull col camioneur:

Mail anti accro

Annexe ; Détail des demandes par agent

VI. TABLEAU DES BESOINS COLLECTIFS A COMPLETER DANS LE CADRE DE L'OFFRE

FICHE COLLECTIVE DES BESOINS

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION ET VETEMENTS DE TRAVAIL	TAILLE	STOCK	QTE	QTE TOTALE
VETEMENTS HAUTE VISIBILITE	TAILLE	STOCK	QIE	QIE IOIALE
PANTALON LUK-LIGHT [ORANGE FLUO/MARINE]	42		1	1
PANTALON LUK-LIGHT [ORANGE FLUO/MARINE]	46		1	1
PANTALON LUK-LIGHT [ORANGE FLUO/MARINE]	50		2	2
COMBINAISON 2 ZIPS [LUK-LIGHT ORANGE FLUO/MARINE]	M		1	1
COMBINAISON 2 ZIPS [LUK-LIGHT ORANGE FLUO/MARINE]	XXL		1	1
COMBINAISON 2 ZIPS [LUK-LIGHT ORANGE FLUO/MARINE]	3XL		1	1
BERMUDA [LUK-LIGHT ORANGE FLUO/MARINE]	40		1	1
BERMUDA [LUK-LIGHT ORANGE FLUO/MARINE]	42		1	1
BERMODA [LOK-LIGHT ORANGE PLOO/MARINE]	42		1	<u> </u>
BERMUDA [LUK-LIGHT ORANGE FLUO/MARINE]	50		1	1
POLO ORANGE [HV COL MARINE]	S		1	1
POLO ORANGE [HV COL MARINE]	L		3	3
TOLO CIVAROL ITO OCE MARKINE				
SWEAT [HV073 ORANGE FLUO]	S		1	1
SWEAT [HV073 ORANGE FLUO]	L		3	3
PARKA 4 EN 1 [ORANGE/MARINE HV 7056]	L		2	2
ENSEMBLE DE PLUIE HV ORANGE FLUO/MARINE	XXL		1	1
ENGLIMBLE DE L'EGIE TIV GIVARGE L'EGO/MARTINE	7012		· ·	
VETEMENTS DE TRAVAIL				
GILET MATELASSE MULTIPOCHES COLORIS [MARINE]	S		1	1
GILET MATELASSE MIDETIF OCHES COLORIS [MARINE]	2		1	1
GILET MATELASSE SUPERIEUR COLORIS [MARINE]	L		4	4
GILET MATELASSE MULTIPOCHES COLORIS [MARINE]	XL		1	1
GILET MATELASSE MULTIPOCHES COLORIS [MARINE]	XXL		1	1
JEAN COTON	38		4	4
JEAN COTON	42		2	2
JEAN COTON	44		1	1
COMBINAISON PLUIE 2 ZIPS PU [MARINE]	XL		1	1
PULL POLAIRE COL CAMIONNEUR [MARINE]	L		2	2
PULL POLAIRE COL CAMIONNEUR [MARINE]	XL		2	2
FOLE FOLAIRE COL CAIVIIONNEON [WARINE]	, AL		-	
CHAUSSURES DE SECURITE				
CHAUSSURES SECURITE BASSES CUIR	43		1	1
CHAUSSURES SECURITE HAUTES CUIR	40		1	1
OTHOGOGINE SEGUINTE THOTES COIN	- 40			
CHAUSSURES SECURITE HAUTES CUIR	43		1	1
CHAUSSURES SECURITE HAUTES CUIR	45		1	1
OTHOGOGINE SEGUINTE THOTES COIN	-10			
CHAUSSURE DE SECURITE BASSE BUREAU PARADE	40		1	1
CHAUSSURES SPECIAL ELECTRICIEN	-10			0
OFFICE OF EGINE ELECTRICIEN				
BOTTES DE SECURITE				
BOTTES CUIR FOURREES	42		2	2
BOTTES COIR FOORREES	72		-	
BOTTES CUIR FOURREES	45		1	1
BOTTE PU SECURITE	41		1	1
BOTTE PU SECURITE	45		1	1
BOTTETO GEOGRAFE	-10			· ·
PROTECTION DE LA TETE				
CASQUETTE DE SECURITE ANTI SCALP [MARINE]				0
CASQUE DE SECURITE			12	12
LAMPE FRONTALE[X6]		7	3	10
BONNET ACRYLIQUE [MARINE DOUBLE THINSULATE]		7	13	20
DOTALE. FOR TENEDE PROMITE DOODLE THINGOENE		,		
GANTS				
GANTS CUIR HYDROFUGE POIGNET LATEX	8	7	3	10
GANTS CUIR HYDROFUGE POIGNET LATEX	9	18	2	20
GANTS CUIR HYDROFUGE POIGNET LATEX	10	29	1	30
GANTS PVC ROUGE LG 36 CM	8	1	4	5
GANTS PVC ROUGE LG 36 CM	9	1	4	5
CONTINUE VOINOUGE EG 30 OWI	0		7	
PROTECTION DES YEUX				
LUNETTES DE SECURITE DE SOLEIL MIROITE BLEU		2	1	3
LUNETTES DE SECURITE LUNETTES DE SECURITE		20	- +	20
LONE I LO DE GEOUNTE		20		20

PROTECTION AUDITIVE ET MASQUES				
BOUCHONS ANTI BRUIT LAVABLES		38	2	40
GAMME MOLINEL OU PRODUIT EQUIVALENT			-	
LOT DE 3 TEE SHIRT [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	S		1	1
LOT DE 3 TEE SHIRT [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	L		3	3
LOT DE 3 TEE SHIRT [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	XL		3	3
LOT DE 3 TEE SHIRT [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	XXL		3	3
POLO RUGBY [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	S		1	1
POLO RUGBY [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	L		10	10
POLO RUGBY [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	XXL		1	1
PANTALON [OUTFORCE 2R BLEU JEAN]	40		1	1
PANTALON [OUTFORCE 2R BLEU JEAN]	S		1	1
PANTALON [OUTFORCE 2R BLEU JEAN]	48	-	6	6
PANTALON [OUTFORCE 2R BLEU JEAN]	50		1	1
GILET [OUTFORCE 2R BLEU JEAN]	XL		1	1
BLOUSE [DYNAMIUM GRIS/MARINE]	L		1	1
PULL SCANDIK [GRIS]	T L		4	4
T-SHIRT SPOT ROK GRIS			3	3
T-SHIRT SPOT ROK NOIR			3	3
SWEAT OUTFORCE 2R	L		2	2
TOTAL VETEMENT A MARQUER logo A L'EXTERIEUR		-	81	

VII. FICHES INDIVIDUELLES POUR INFORMATIONS

4 RUE DU MOULIN DE LYON BP5 03380 HURIEL

FICHE INDIVIDUELLE DES BESOINS

NOM: AUMENIER MATHIEU

REFERENCE	TAILLE	QTE
2476 2351 158	42	1
7056	L	1
50890	XL	1
NORDIK	42	1
BONNET		1
2612481J	9	4
0460,999,172	L	1
	2476 2351 158 7056 50890 NORDIK BONNET	2476 2351 158 42 7056 L 50890 XL NORDIK 42 BONNET

SIVOM RIVE GAUCHE DU CHER 4 RUE DU MOULIN DE LYON BP5 03380 HURIEL

FICHE INDIVIDUELLE DES BESOINS NOM: AUSSEIGNE LUDOVIC

	REFERENCE	TAILLE	QTE
VETEMENTS HAUTE VISIBILITE			
COMBINAISON 2 ZIPS [LUK-LIGHT ORANGE FLUO/MARINE MOLINEL]	2942 2351 158	3XL	1
BERMUDA [LUK-LIGHT ORANGE FLUO/MARINE MOLINEL]	2478 2351 158	48	2
VETEMENTS DE TRAVAIL			
GILET MATELASSE MULTIPOCHES COLORIS [MARINE 5POLB]	POLENA	XXL	1
PROTECTION DE LA TETE			
BONNET ACRYLIQUE [MARINE DOUBLE THINSULATE]	BONNET	-	1
GAMME MOLINEL			
LOT DE 3 TEE SHIRT [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	0460,999,172	XXL	3
POLO RUGBY [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	0458,9999,172	XXL	1

4 RUE DU MOULIN DE LYON BP5 03380 HURIEL

FICHE INDIVIDUELLE DES BESOINS

NOM: BEAUBAT PHILIPPE

	REFERENCE	TAILLE	QTE
VETEMENTS DE TRAVAIL			
GILET MATELASSE SUPERIEUR COLORIS [MARINE 5GCOB]	POLENA	2	1
JEAN COTON		38	4
CHAUSSURES DE SECURITE			
CHAUSSURE DE SECURITE BASSE BUREAU PARADE	ODESSA	40	1
PROTECTION DE LA TETE			
LAMPE FRONTALE[X6]	LP330FB		1
GANTS			
GANTS CUIR HYDROFUGE POIGNET LATEX	2460	8	2
GANTS PVC ROUGE LG 36 CM	2612481J	8	4

4 RUE DU MOULIN DE LYON BP5 03380 HURIEL

FICHE INDIVIDUELLE DES BESOINS

NOM: DIF JONATHAN

	REFERENCE	TAILLE	QTE
VETEMENTS HAUTE VISIBILITE			
PANTALON LUK-LIGHT [ORANGE FLUO/MARINE MOLINEL]	2476 2351 158	50	2
BERMUDA [LUK-LIGHT ORANGE FLUO/MARINE MOLINEL]	2478 2351 158	50	1
VETEMENTS DE TRAVAIL			
PULL POLAIRE COL CAMIONNEUR [MARINE]	5PANB	XL	2
CHAUSSURES DE SECURITE			
CHAUSSURES SECURITE HAUTES [CUIR LEMAITRE]	MAVERICK	45	1
BOTTES DE SECURITE			
BOTTES CUIR FOURREES	NORDIK	45	1
BOTTE PU SECURITE	HUNTER	45	1
PROTECTION DE LA TETE			
BONNET ACRYLIQUE [MARINE DOUBLE THINSULATE]	BONNET		3
GAMME MOLINEL			
LOT DE 3 TEE SHIRT [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	0460,999,172	XL	1
PANTALON [OUTFORCE 2R BLEU JEAN]	2165,2261,160	50	1
		-	

4 RUE DU MOULIN DE LYON BP5 03380 HURIEL

FICHE INDIVIDUELLE DES BESOINS NOM: GRANDET CHRISTOPHE

	REFERENCE	TAILLE	QTE
VETEMENTS HAUTE VISIBILITE			
BERMUDA [LUK-LIGHT ORANGE FLUO/MARINE MOLINEL]	2478 2351 158	42	1
POLO ORANGE [HV COL MARINE]	7028	L	1
SWEAT [HV073 ORANGE FLUO]	HV073	L	1
VETEMENTS DE TRAVAIL			
GILET MATELASSE SUPERIEUR COLORIS [MARINE 5GCOB]	CONDOR	L	1
PROTECTION DE LA TETE			
LAMPE FRONTALE[X6]	LP330FB		1
BONNET ACRYLIQUE [MARINE DOUBLE THINSULATE]	BONNET		3
GANTS			
GANTS CUIR HYDROFUGE POIGNET LATEX	2460	10	1
GAMME MOLINEL			
LOT DE 3 TEE SHIRT [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	0460,999,172	L	1
POLO RUGBY [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	0458,9999,172	L	2
PANTALON [OUTFORCE 2R BLEU JEAN]	2165,2261,160	S	1
PULL SCANDIK [GRIS]	0802,8011,026	L	2

4 RUE DU MOULIN DE LYON BP5 03380 HURIEL

FICHE INDIVIDUELLE DES BESOINS NOM: LARDY JEAN-CHARLES

	REFERENCE	TAILLE	QTE
VETEMENTS DE TRAVAIL			
GILET MATELASSE SUPERIEUR COLORIS [MARINE 5GCOB]	CONDOR	L	1
PROTECTION DE LA TETE			
BONNET ACRYLIQUE [MARINE DOUBLE THINSULATE]	BONNET		1
GAMME MOLINEL			
POLO RUGBY [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	0458,9999,172	L	2
BLOUSE [DYNAMIUM GRIS/MARINE]	3429,3291,026	L	1
PULL SCANDIK [GRIS]	0802,8011,026	L	2

4 RUE DU MOULIN DE LYON BP5 03380 HURIEL

FICHE INDIVIDUELLE DES BESOINS

NOM: LAURENT SEBASTIEN

1 1
1
1
1
$\overline{}$
1
2
+
1
+
2
2
1
+-

4 RUE DU MOULIN DE LYON BP5 03380 HURIEL

FICHE INDIVIDUELLE DES BESOINS

NOM: MARTIN REMI

	REFERENCE	TAILLE	QTE
VETEMENTS HAUTE VISIBILITE			
PARKA 4 EN 1 [ORANGE/MARINE HV 7056]	7056	L	1
VETEMENTS DE TRAVAIL		-	
PULL POLAIRE COL CAMIONNEUR [MARINE]	5PANB	L	2
		-	
PROTECTION DE LA TETE			
BONNET ACRYLIQUE [MARINE DOUBLE THINSULATE]	BONNET		1
GAMME MOLINEL		-	
POLO RUGBY [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	0458,9999,172	L	1
•			

4 RUE DU MOULIN DE LYON BP5 03380 HURIEL

FICHE INDIVIDUELLE DES BESOINS

NOM: MOUSSET NICOLAS

	REFERENCE	TAILLE	QTE
VETEMENTS HAUTE VISIBILITE			
PANTALON LUK-LIGHT [ORANGE FLUO/MARINE MOLINEL]	2476 2351 158	46	1
POLO ORANGE [HV COL MARINE]	7028	L	2
SWEAT [HV073 ORANGE FLUO]	HV073	L	2
VETEMENTS DE TRAVAIL			
GILET MATELASSE SUPERIEUR COLORIS [MARINE 5GCOB]	CONDOR	L	2
JEAN COTON		44	1
CHAUSSURES DE SECURITE			
CHAUSSURES SECURITE HAUTES [CUIR LEMAITRE]	MAVERICK	43	1
BOTTES DE SECURITE			
BOTTES CUIR FOURREES	NORDIK	43	1
PROTECTION DE LA TETE			
BONNET ACRYLIQUE [MARINE DOUBLE THINSULATE]	BONNET		1
GAMME MOLINEL			
LOT DE 3 TEE SHIRT [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	0460,999,172	L	1
PANTALON [OUTFORCE 2R BLEU JEAN]	2165,2261,160	48	2
		-	

4 RUE DU MOULIN DE LYON BP5 03380 HURIEL

FICHE INDIVIDUELLE DES BESOINS

NOM: RONDIER SEBASTIEN

	REFERENCE	TAILLE	QTE
VETEMENTS HAUTE VISIBILITE			
COMBINAISON 2 ZIPS [LUK-LIGHT ORANGE FLUO/MARINE MOLINEL]	2942 2351 158	М	1
BERMUDA [LUK-LIGHT ORANGE FLUO/MARINE MOLINEL]	2478 2351 158	40	1
POLO ORANGE [HV COL MARINE]	7028	S	1
SWEAT [HV073 ORANGE FLUO]	HV073	S	1
VETEMENTS DE TRAVAIL			
GILET MATELASSE MULTIPOCHES COLORIS [MARINE 5POLB]	POLENA	S	1
CHAUSSURES DE SECURITE			
CHAUSSURES SECURITE HAUTES [CUIR LEMAITRE]	MAVERICK	40	1
BOTTES DE SECURITE	-	-	
BOTTE PU SECURITE	HUNTER	41	1
PROTECTION DE LA TETE			
LAMPE FRONTALE[X6]	LP330FB		1
BONNET ACRYLIQUE [MARINE DOUBLE THINSULATE]	BONNET	-	2
GANTS			
GANTS CUIR HYDROFUGE POIGNET LATEX	2460	8	1
PROTECTION AUDITIVE ET MASQUES			
BOUCHONS ANTI BRUIT LAVABLES	ROCKET CORD		2
GAMME MOLINEL		+	
LOT DE 3 TEE SHIRT [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	0460,999,172	S	1
POLO RUGBY [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	0458,9999,172	S	1
PANTALON [OUTFORCE 2R BLEU JEAN]	2165,2261,160	40	1
		-	

4 RUE DU MOULIN DE LYON BP5 03380 HURIEL

FICHE INDIVIDUELLE DES BESOINS

NOM: SANVOISIN ERIC

	REFERENCE	TAILLE	QTE
BOTTES DE SECURITE	-		
BOTTES CUIR FOURREES	NORDIK	42	1
GAMME MOLINEL			
POLO RUGBY [DYNAMIUM ACIER/MARINE]	0458,9999,172	L	5
T-SHIRT SPOT ROK GRIS	3560,999903	L	3
T-SHIRT SPOT ROK NOIR	3559,9999,279	L	3
SWEAT OUTFORCE 2R	006,9999,9279	L	2
	+	-	



MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Direction des Affaires Juridiques

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT¹

A - Objet de l'acte d'engagement.
Objet du marché ou de l'accord-cadre: Equipement individuel de protection et vêtement de travail
Cet acte d'engagement correspond : (Cocher les cases correspondantes.)
 à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre (en cas de non allotissement);
au lot n° ou aux lots n° du marché ou de l'accord-cadre (en cas d'allotissement) ; (Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)
correspondant, pour les lots n°, à l'offre variable (en cas d'allotissement) ; (l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)
2. □ à l'offre de base.
☐ à la variante suivante :

Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

(Cocher les cases correspondantes.)
Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes, Cahier des clauses
et conformément à leurs clauses,
Le signataire
s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ; [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]
engage la société sur la base de son offre ; [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]
L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ; [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]
à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :
aux prix indiqués ci-dessous (annexe tableau des besoins collectifs à compléter dans la cadre de l'offre)
☐ Taux de la TVA :
☐ Montant hors taxes²:
Montant hors taxes arrêté en chiffres à :
Montant hors taxes arrêté en lettres à :
☐ Montant TTC ⁴ :
Montant TTC arrêté en chiffres à :
Montant TTC arrêté en lettres à :
OU aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

⁴ Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B2 – Nature du groupement et, en cas de g (en cas de groupement d'opérateurs économiques.)	jroupemen	t conjoint,	répartition	des presta	tions :	
Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, (Cocher la case correspondante.)	le groupeme	nt d'opérateu	rs économiq	ues est :		
☐ conjoint OU ☐ so	olidaire					
(Les membres du groupement conjoint indiquent dans eux s'engage à réaliser.)	le tableau ci-	dessous la rép	partition des p	restations que	chacun d	"entre
Désignation des membres	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint					
du groupement conjoint	Nature de la prestation			Montant HT de la prestation		
D0 0	-					
B3 - Compte (s) à créditer : (Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou poste	al.)					
Nom de l'établissement bancaire :	,					
- Normad Total Business Territoria						
Numéro de compte :						
B4 - Avance (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) :						
Je renonce au bénéfice de l'avance : (Cocher la case correspondante.)			NON		OUI	
B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :						
La durée d'exécution du marché ou de l'accord ca (Cocher la case correspondante.)	dre est de		. jours à con	npter de :		
☐ la date de notification du marché ou de l'accord-cadre ;						
☑ la date de notification de l'ordre de service ;						
☐ la date de début d'exécution prévue date de notification.	par le marc	hé ou l'accor	d-cadre lors	qu'elle est p	ostérieure	à la
Le marché ou l'accord cadre est reconductible : (Cocher la case correspondante.)		NON	\boxtimes	OUI		
Si oui, préciser : sur décision expresse	\			D		, -
ATTRI1 - Acte d'engagement Nêtement et EPI				Page	AND PROPERTY AND PERSONS ASSESSED.	1

Duree des reconductions :					
A CONTRACT OF THE PARTY OF THE			uel ou, en cas groupement, le		
	ment habilité ou chaque men				
C1 – Signature	du marché ou de l'accord-c	adre par le titulaire individ	luel :		
	, prénom et qualité u signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature		
	-				
(*) Le signataire do	it avoir le pouvoir d'engager la persor	nne qu'il représente.			
C2 – Signature	du marché ou de l'accord-c	adre en cas de groupeme	nt:		
2016-360 du 25 ma	groupement d'opérateurs éconon ars 2016) : ammercial et la dénomination sociale d		e suivant (article 45 du décret n°		
En cas de groupe (Cocher la case co	ement conjoint, le mandataire du g rrespondante.)	groupement est :			
☐ conj	oint OU so	lidaire			
	du groupement ont donné manda ases correspondantes.)	at au mandataire, qui signe le p	présent acte d'engagement :		
	pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)				
	pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)				
	ont donné mandat au mandatai	re dans les conditions définies	par les pouvoirs joints en annexe.		
Les membres	du groupement, qui signent le pré rrespondante.)	ésent acte d'engagement :			
	donnent mandat au mandataire pour coordonner l'ensemble des		résenter vis-à-vis de l'acheteur et		
	donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;				
	donnent mandat au mandataire (Donner des précisions sur l'étendu		i-dessous :		

Nombre des reconductions :3

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
ignataire doit avoir le pouvoir d'engager la	personne qu'il représente	

D - Identification et signature de l'acheteur.

Désignation de l'acheteur : SIVOM Rive Gauche du Cher, 4 rue du moulin de Lyon, 03380 Huriel.

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre : LAURENT, Serge, Président du SIVOM de la Rive Gauche du Cher
- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) :

 Madame LAMOTTE, Trésorière, trésorerie de Montluçon
- Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire : Madame LAMOTTE, Trésorière, trésorerie de Montluçon
- Imputation budgétaire :

Fonctionnement, hygiène et sécurité,

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :	 , le	
	1	

Signature (représentant de l'acheteur habilité à signer le marché ou l'accordcadre)

Serge LAURENT, Président

Date de la dernière mise à jour : 08/04/2016.